



République Française  
Département de l'Aisne  
Arrondissement de LAON  
Commune de COUVRON-ET-AUMENCOURT

## PROCÉS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 9 AVRIL 2018

**Présents** : Estelle BIENAIMÉ, Sophie CLAISSE, Laëtitia FOREST, Michèle LAMBERT, Patrick LE REZIO, Dominique LEBLOND, Annick OHLERT, Frédéric PIERRET, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER, Frédéric SIMPHAL, Arnaud STRACZEK

**Représentés** : Grégory COIGNOUX par Carole RIBEIRO, Gilbert RICHARD par Annick OHLERT

**Absents excusés** : Sophie MENUS

**Secrétaire** : Madame Sophie CLAISSE

#### 2018-017 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 12 mars 2018.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

#### 2018-018 - Vote des taux 2018 des trois taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : décide de maintenir les taux d'imposition suivants pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation : 10.34 %
- Taxe Foncière bâti : 11.46 %
- Taxe Foncière non-bâti : 29.13 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

**Article 2** : charge Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

#### 2018-019 - Budget principal : adoption du compte de gestion 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-020 - Budget principal : adoption du compte administratif 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2017 qui peut se résumer ainsi :

<b>CA-2017-BG</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>TOTAUX</b>
Dépenses	390 544.53 €	573 148.86 €	963 693.39 €
Recettes	172 726.05 €	597 154.51 €	769 880.56 €
<b>Résultats 2017</b>	<b>- 217 818.48 €</b>	<b>24 005.65 €</b>	<b>- 193 812.83 €</b>
Part affectée à l'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur	357 361.13 €	97 731.11 €	455 092.24 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>139 542.65 €</b>	<b>121 736.76 €</b>	<b>261 279.41 €</b>
RAR dépenses	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RAR recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Résultat net</b>	<b>139 542.65 €</b>	<b>121 736.76 €</b>	<b>261 279.41 €</b>

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-021 - Budget principal : affectation des résultats 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement <b>Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »</b>	<b>0.00 €</b>
Surplus affecté en recettes de fonctionnement Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	<b>121 736.76 €</b>

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-022 - Budget principal : adoption du budget primitif 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif 2018 du budget principal, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement qui peut se résumer ainsi :

<b>BP-2018-BG</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAUX</b>
DEPENSES	700 632.10 €	652 856.65 €	1 353 488.75 €
RECETTES	700 632.10 €	652 856.65 €	1 353 488.75 €

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

#### **2018-023 - Versement d'une subvention exceptionnelle au service de l'assainissement.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2224-2 ;  
Vu l'instruction budgétaire M49 concernant les services publics industriels et commerciaux ;

Considérant que l'équilibre de la section d'investissement du budget annexe de l'assainissement ne peut être obtenu, sans subvention du budget principal, pour les raisons exposées ci-dessus,

#### **DECIDE**

- D'attribuer une subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget annexe de l'assainissement d'un montant de 30 000 € qui sera inscrite :
  - o Budget principal : investissement dépenses compte 2041642 : - 30 000 €
  - o Budget assainissement : investissement recettes compte 131 : + 30 000 €

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

#### **2018-024 - Budget annexe des locaux commerciaux : adoption du compte de gestion 2017**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe des locaux commerciaux du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

#### **2018-025 - Budget annexe des locaux commerciaux : adoption du compte administratif 2017**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe des locaux commerciaux pour l'exercice 2017 qui peut se résumer ainsi :

<b>CA-2017-Locaux</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>TOTAUX</b>
Dépenses	8 881.33 €	1 330.87 €	17 987.66 €
Recettes	7 775.46 €	8 220.68 €	15 996.14 €
<b>Résultats 2017</b>	<b>- 1 105.87 €</b>	<b>6 889.81 €</b>	<b>- 5 783.94 €</b>
Part affectée à l'investissement	0.00 €	- 7 775.46 €	- 7 775.46 €
Résultat antérieur	- 7 775.46 €	19 240.30 €	11 464.84 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 8 881.33 €</b>	<b>18 354.65 €</b>	<b>9 473.32 €</b>
RAR dépenses	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RAR recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Résultat net</b>	<b>- 8 881.33 €</b>	<b>18 354.65 €</b>	<b>9 473.32 €</b>

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

#### **2018-026 - Budget annexe des locaux commerciaux : affectation du résultat 2017**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement <b>Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »</b>	<b>8 881.33 €</b>
Surplus affecté en recettes de fonctionnement Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	<b>9 473.32 €</b>

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

#### **2018-027 - Budget annexe des locaux commerciaux : adoption du budget primitif 2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif 2018 du budget annexe des locaux commerciaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement qui peut se résumer ainsi :

<b>BP-2018-Locaux</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAUX</b>
DEPENSES	25 775.32 €	26 481.33 €	52 256.65 €
RECETTES	25 775.32 €	26 481.33 €	52 256.65 €

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-028 - Budget annexe des eaux : adoption du compte de gestion 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion du budget annexe des eaux du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-029 - Budget annexe des eaux : adoption du compte administratif 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe des eaux pour l'exercice 2017.

CA-2017-Eaux	Investissement	Fonctionnement	TOTAUX
Dépenses	11 860.45 €	11 117.06 €	22 977.51 €
Recettes	9 162.50 €	38 995.24 €	48 157.74 €
<b>Résultats 2017</b>	<b>- 2 697.95 €</b>	<b>27 878.18 €</b>	<b>25 180.23 €</b>
Part affectée à l'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur	27 950.24 €	70 364.69 €	98 314.93 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>25 252.29 €</b>	<b>98 242.87 €</b>	<b>123 495.16 €</b>
RAR dépenses	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RAR recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Résultat net</b>	<b>25 252.29 €</b>	<b>98 242.87 €</b>	<b>123 495.16 €</b>

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-030 - Budget annexe des eaux : affectation des résultats 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement <b>Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »</b>	<b>0.00 €</b>
Surplus affecté en recettes de fonctionnement Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	<b>98 242.87 €</b>

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-031 - Budget annexe des eaux : adoption du budget primitif 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2018 du budget annexe des eaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement, qui peut se résumer ainsi :

<b>BP-2018-Eaux</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAUX</b>
DEPENSES	138 102.87 €	155 355.16 €	293 458.03 €
RECETTES	138 102.87 €	155 355.16 €	293 458.03 €

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-032 - Budget annexe de l'assainissement : adoption du compte de gestion 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe de l'assainissement du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-033 - Budget annexe de l'assainissement : adoption du compte administratif 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2017, qui peut se résumer ainsi :

<b>CA-2017-Assain</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>TOTAUX</b>
Dépenses	273 572.13 €	42 034.93 €	315 607.06 €
Recettes	373 822.10 €	47 009.11 €	420 831.21 €
<b>Résultats 2017</b>	<b>100 249.97 €</b>	<b>4 974.18 €</b>	<b>105 224.15 €</b>
Part affectée à l'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur	59 805.73 €	11 300.64 €	71 106.37 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>160 055.70 €</b>	<b>16 274.82 €</b>	<b>176 330.52 €</b>
RAR dépenses	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RAR recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Résultat net</b>	<b>160 055.70 €</b>	<b>16 274.82 €</b>	<b>176 330.52 €</b>

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-034 - Budget annexe de l'assainissement : affectation du résultat 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement <b>Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »</b>	<b>0.00 €</b>
Surplus affecté en recettes de fonctionnement Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	<b>16 274.82 €</b>

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-035 - Budget annexe de l'assainissement : adoption du budget primitif 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif 2018 du budget annexe de l'assainissement, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

BP-2018-Assain	Fonctionnement	Investissement	TOTAUX
DEPENSES	66 087.02 €	1 801 644.05 €	1 867 731.07 €
RECETTES	66 087.02 €	1 801 644.05 €	1 867 731.07 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-036 - Budget annexe de l'assainissement : mise en place d'une ligne de trésorerie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 - Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté,  
2 - Décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Libergier, la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 Euros, pour une durée d'un an, utilisable par tranches de 15.000 € minimum. Remboursement anticipé possible à tout moment sans pénalités, paiement des intérêts par périodicités trimestrielles, indexés sur l'Euribor 3 mois + 0.90 %.

Taux plancher = marge.

Frais de dossier ou commission d'engagement de 0.20%

3 - Ouvre au budget de l'exercice courant les crédits correspondants aux frais financiers,

4 - Prend l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

5 - Autorise la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Mme Carole Ribeiro, pour la réalisation de cette ligne de trésorerie, la signature du contrat à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-037 - Dénomination et numérotation des voies

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE le devis proposé par LA POSTE et autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12+2	14	0	0	0

### 2018-038 - Questions diverses

**Sécurisation des abords des écoles** : De nombreux parents d'élèves se plaignent des comportements gênants ou dangereux de certains automobilistes aux abords des écoles, à l'entrée et à la sortie des élèves. En effet, certains automobilistes gênent la circulation ou se stationnent sur des emplacements non autorisés (trottoirs, double-file, ...). Un accident s'est produit le jeudi 5 avril, heureusement sans autre conséquence que des dégâts matériels. Mme le Maire adressera un courrier aux personnes identifiées. Si ces agissements persistent, la commune dressera, en vertu du Code de la Route, des procès-verbaux pour stationnement gênant.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, le 13 avril 2018

Le Maire,

Carole RIBEIRO

Maire



Carole RIBEIRO

Ce document a été signé électroniquement..  
sous sa forme originale le 16/04/2018 à 15:01:42  
Référence : cf6209003f5391a0e78bcfd35a48fb24ead4e9